#### CADRE RESERVE AU DEST PROCÈS - VERBAL GENDARMERIE NATIONALE Date 6/9/88 D ENQUETE PRELIMINAIRE CIL OUN! UNITE Destinataires RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE Nº PIÈCE Nº FEUILLET CODE UNITÉ PROCÈS - VERBAL Nº 1731/88 04546 NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE 88307075/1 ANALYSE: Objet volant non identifié. REFERENCE: C.M. 32600 DEF/GEND/OE/DO RENS DU 08/11/85

NOUS SOUSSIGNE(S

, gendarme, A.P.J. Renfort saisonnier.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOURLe 08/08/88 à 16H45 de service à notre unité se présente:

, qui nous déclære avoir vu un objet volant non identifié A cet effet nous procédons à son audition

est en vacances avec son épouse, son fils , sa fille etses petits enfants dans sa villa à .Celui çi déclare avoir vu un objet volant non identifié dans la nuit du 06/08/88 au 07/08/88, depuis la terrasse de sa villa L'engin etait très lumineux et à évolué au dessus du Golfe de était alors en compagnie avant de disparaître après quelques secondes.Mr de toute sa famille. Ce phénomène c'est produit au environ de 22H55.

L'audition de Mr

fait l'objet de la pièce n°2 de ce present P.V.

## ENQUETE

Durant cette nuit les conditions météorologiques était favorable à une nuit claire et sans nuage.
Aucune autre personne nous a signaler ce phénomène.

Par message n°544/88 avons rendu compte à notre commandant de compagnie à n'à pas tenu à ce qu'on procède à l'audition des membres de sa famille mais celle-çi nous a confirmer verbalement ces dires.

De l'enquête effectuée rien n' a permid d'établir la nature de l'objet volant non identifié.

		INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VA STATANGATS PAR
ES	X	Ministre de la Défense,Direction	LE 08/08/88	CE GONIZANDANT DUNITE
TAIR		Générale de la Gendarmerie nationale	A STATE OF THE STA	
INA		Bureau emploi renseignements,	A	X 100
DEST	1	section rensemgnements. AUX ARCHIVES	SYGNATURE (S)	SIGNATURE

# GENDARMERIE NATIONALE COMPAGNIE OU ESCACEON UNITÉ

# PROCÉDURE

## PROCES-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

1731/88

PROCES-VERBAL (NYANNÉE)

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

ANALYSE: Objet volant non identifié.

REFERENCES: C.M N° 32600 DEF/GEND/OE/DO RENS DU 08/11/85.

88307075

ce jour Le 08/08/88 au bureau de notre unité,

nous soussigné(s)

, Gendarme A.P.J. Renfort saisonnier.

vu les articles -----du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

### • PERSONNE CONCERNÉE ME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE I SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÈTRANGER) à FILIATION DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE et de ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION . Tph: demeurant qui nous déclare: depuis le 20/07/88 dans ma résidence Je suis en vacances à parc du secondaire, villa La Je viens en vacance tous les ans depuis 1960. La villa se situe à envire -on 130 mètres d'altitude. La terrasse est orientée EST-OUEST, face à la mer sur le Golfe de avec une vue plein sud. -----Le 06/08/88 à 22H55, le ciel est très dégagé sans nuage. Je me trouvais sur la terrasse pour prendre le frais avec mon épouse, , et mes deux petits , mon fils et ma fille . Brusquement nous avons tous vu un objet enfants lumineux venant de la direction du à l'EST de . Il s'est déplacé d'EST en OUEST pendant environ 6 secondes et puis à disparu à l'OUEST de Sa forme était longitudinale, la partie inférieure blanche, la partie supérieur bleue, l'ensemble très lumineux. En ce qui concerne les dimensions, celles çi sont supérieur à celle d'un avion de tourisme ou d'un hélicoptère. Sa vitesse équivaut à celle d'un avion de chasse. Son altitude était d'environ 800 mètres. Je peux dire qu'il n'y avait pas de vent, et la température était d'environ 23°c. Aucune activité aérienne au dessus du golfe de à cet instant là. Aucun

Lecture faite par moi de la déclaration çi-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer ày ajouter ou à y retrancher.

A le 08/08/88 à 18H00.

phénomène sonore. Après disparition aucune trace n'est signalée .---

## La personne entendue

à signée au carnet de déclaration

Nota ; La personne entendue refuse à ce que l'on procède à l'audition de des membres de sa famille.

L'A.P.